



Plan de Situation 1/1000



Vue depuis le Sentier des Morettes

Territoire :
« Un espace géographique délimité défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs, et de pratiques fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une originalité. Confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace, et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition. »
* Rencontres Internationales de l'UNESCO, Planète Terroirs, UNESCO, 10 novembre 2005

Insertion dans le site et rapport au contexte

Le projet de création d'une crèche à Prangins a pour vocation de faciliter la vie des familles pranginoises en offrant un cadre propice à l'épanouissement de leurs enfants.
Situé sur une parcelle communale en plein centre du village, le projet s'intègre dans la continuité des structures d'accueil de l'enfance existantes, telles que l'école primaire des « Morettes » et l'unité d'accueil de la petite enfance « La Fourmalière ».

Afin de respecter de manière pertinente et précise les directives cantonales et les prescriptions officielles, le projet s'inscrit sur les périmètres d'implantation des deux zones village de la parcelle et libère la réserve de la zone verdure en respectant toutes les zones d'implantation et distances aux limites de construction.

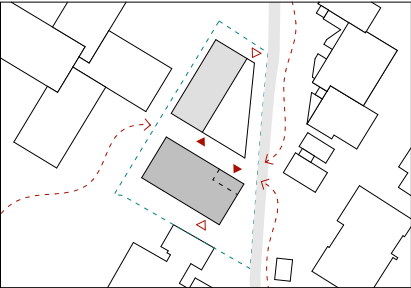


Schéma d'Accès

Concernant l'organisation du programme, le projet se compose de deux bâtiments, un pour la crèche et un pour la cantine. Les deux volumes sont séparés et indépendants avec leurs propres accès, mais offrent aussi une connexion souterraine entre les deux entités et établissant un dialogue entre eux et avec l'environnement naturel et construit environnant.
D'abord le volume de la crèche, par son implantation sensible et respectueuse vise à donner une réponse par rapport au pignon très présent de la construction sur la parcelle voisine. Ensuite, le volume de la cantine, avec sa cour semi-enterrée libère de l'espace et permet de réduire au maximum le vis-à-vis avec le volume de l'école des Morettes et ses espaces intérieurs.

Qualité paysagère et architecturale

Au-delà d'une simple construction, la proposition vise à valoriser les qualités paysagères du site en tenant compte d'une utilisation rationnelle du sol et de proposer un lieu au caractère ludique et pédagogique.

La proposition de deux volumes distincts avec une géométrie très simple s'inspire du tissu non contigu des environs et offre une perméabilité des aménagements extérieurs adjacents. Cette libre transition offre aux enfants un lieu vivant, agréable et végétalisé où ils pourront évoluer librement et sans danger.

L'arborisation des espaces extérieurs est effectuée de manière précise et naturelle de façon à apporter de l'ombre et de la fraîcheur selon les besoins. Des espèces indigènes sont exclusivement plantées, en adéquation avec le site, et les surfaces minérales imperméabilisées sont minimisées.

Le volume de la crèche, plus haut et présent, établit une relation de proximité avec le Sentier des Morettes et propose un accès visible et protégé depuis l'extérieur. Par ses façades et volumétrie le bâtiment vise à offrir une ambiance joyeuse aux usagers et s'intègre à l'échelle du quartier.

En supplément du balcon situé en continuité avec le lieu de vie bébés au premier étage, un jardin privatif est créé dans l'arrière du bâtiment et accessible aux enfants directement depuis le rez-de-chaussée du bâtiment. Cet espace extérieur plus discret et contrôlé est aménagé avec divers types de jeux et surfaces d'extérieurs et permet aux enfants d'évoluer en sécurité.

Le volume de la cantine scolaire, à faible hauteur, marque une différence topographique et spatiale par rapport au lieu. En réduisant la densification de la parcelle, le volume renforce le sentiment de libération de l'espace et minimise l'impact de l'intervention.
La cour semi-enterrée, accessible par une rampe à faible pente depuis l'extérieur, permet à la fois d'accéder au bâtiment, d'éclairer



Schéma des espaces extérieurs protégés

les espaces intérieurs de lumière naturelle et d'offrir aux usagers une zone de jeu et de transition.

Cinq places de dépose minute / livraisons sont prévues le long du plan de la cour de la cantine et permettent une distribution facile et efficace vers les deux programmes sans obstruer les accès piétonniers principaux.

Qualité fonctionnelle

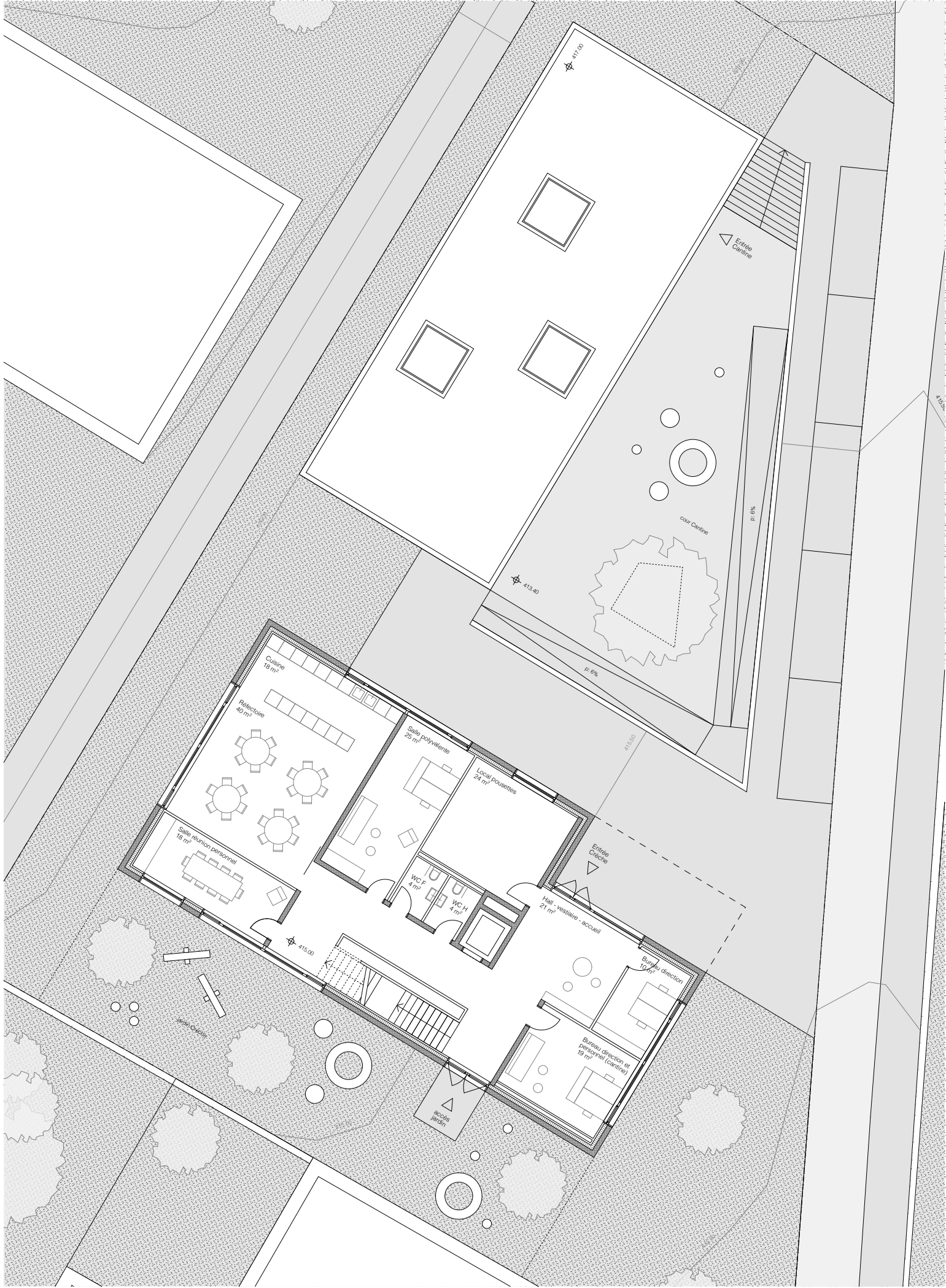
Le programme est développé en deux bâtiments très compacts et rationnels.

Le bâtiment de la crèche est implanté dans la zone de village au sud de la parcelle et répond aux programmes liés aux espaces d'accueil bébés, trotteurs et enfants ainsi que aux espaces communs, adultes et administratifs des deux entités.

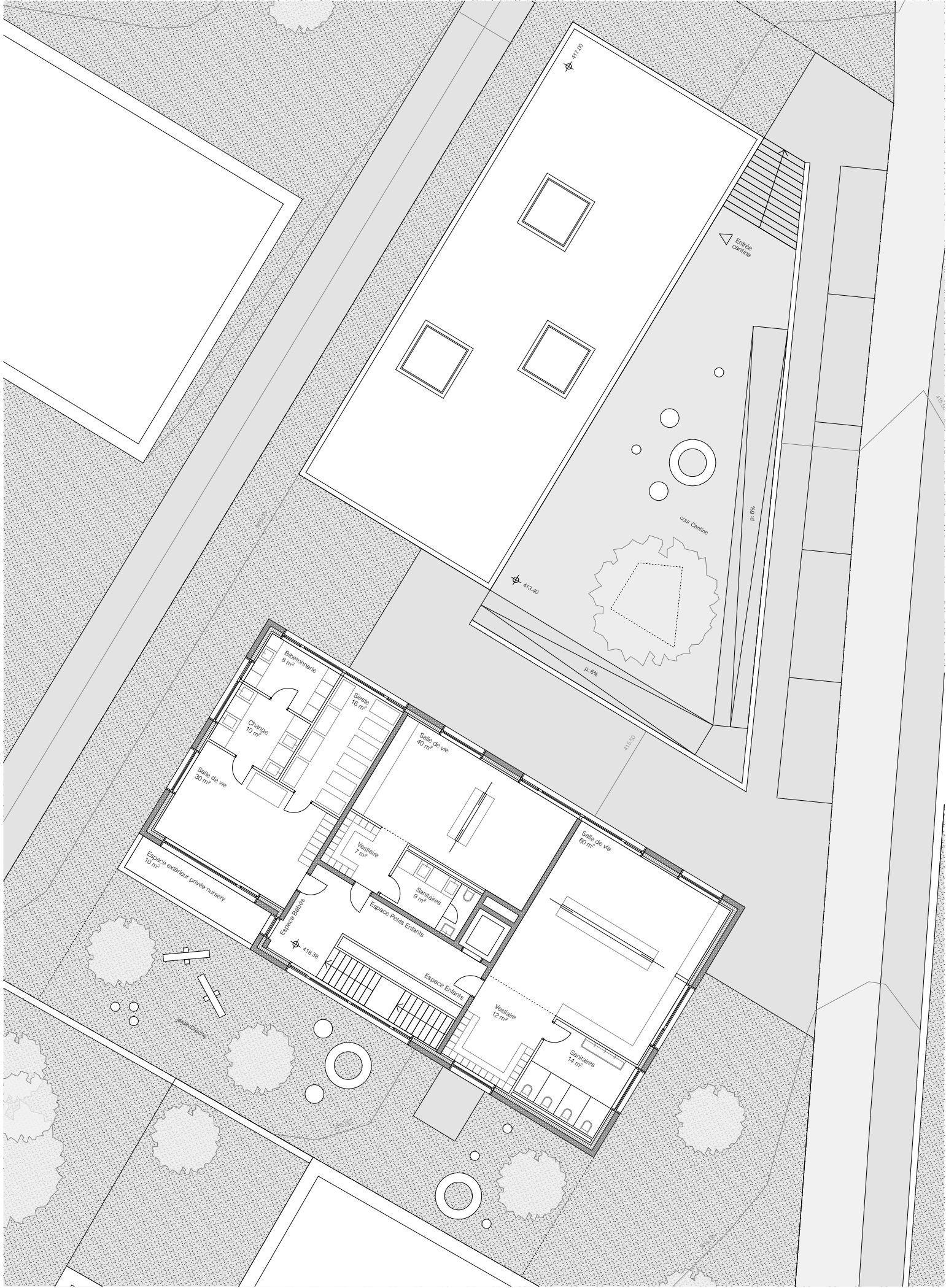
Le bâtiment se développe sur deux niveaux hors sol et un niveau souterrain.
Au rez-de-chaussée, l'accès au bâtiment s'effectue depuis une zone couverte en relation avec l'espace public et arbitre les locaux d'accueil et d'administration et les espaces communs et adultes. Au deuxième étage les espaces bébés, trotteurs et enfants sont organisés de façon efficace autour de la zone de circulation et



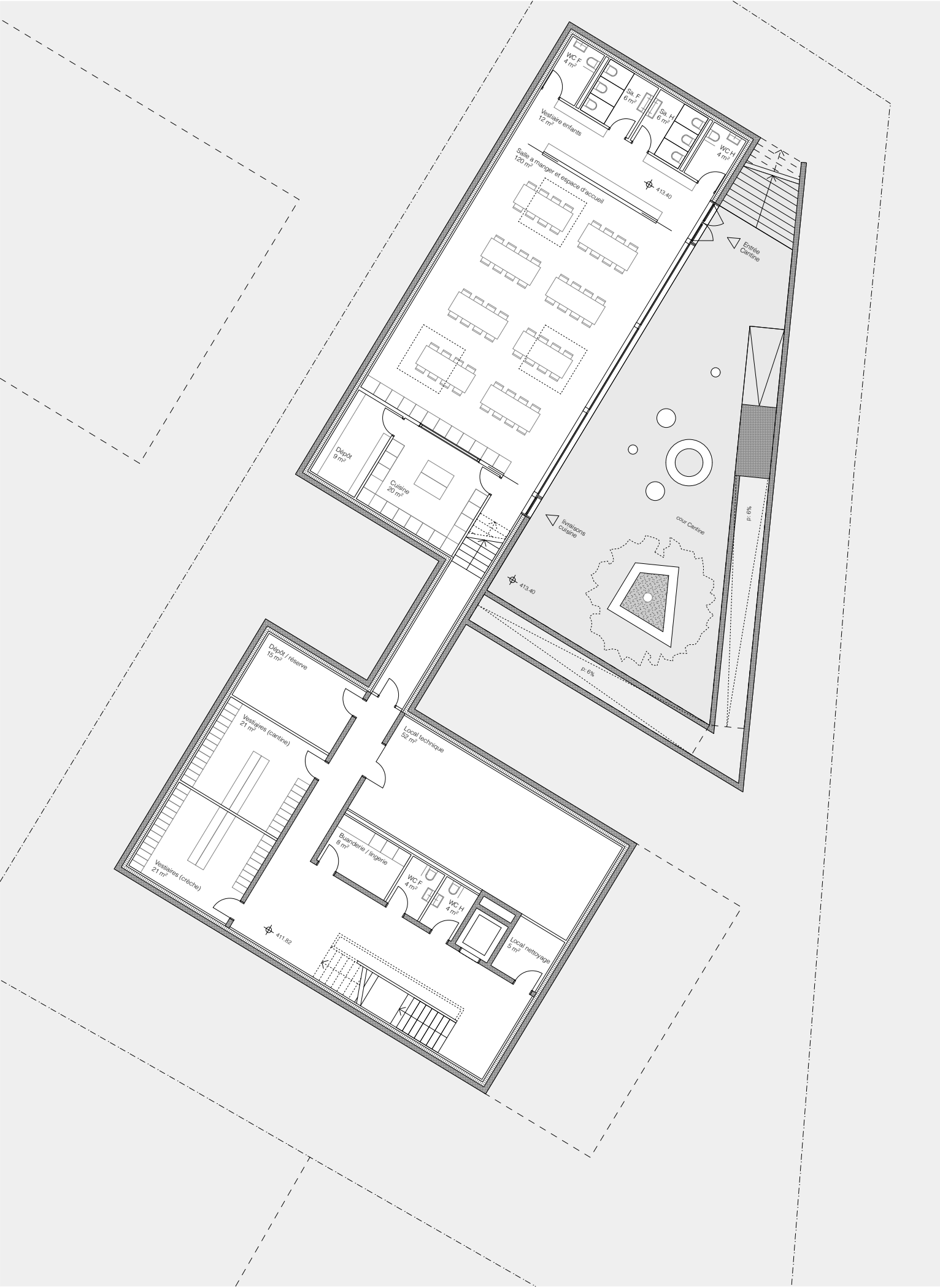
Plan Masse 1/200



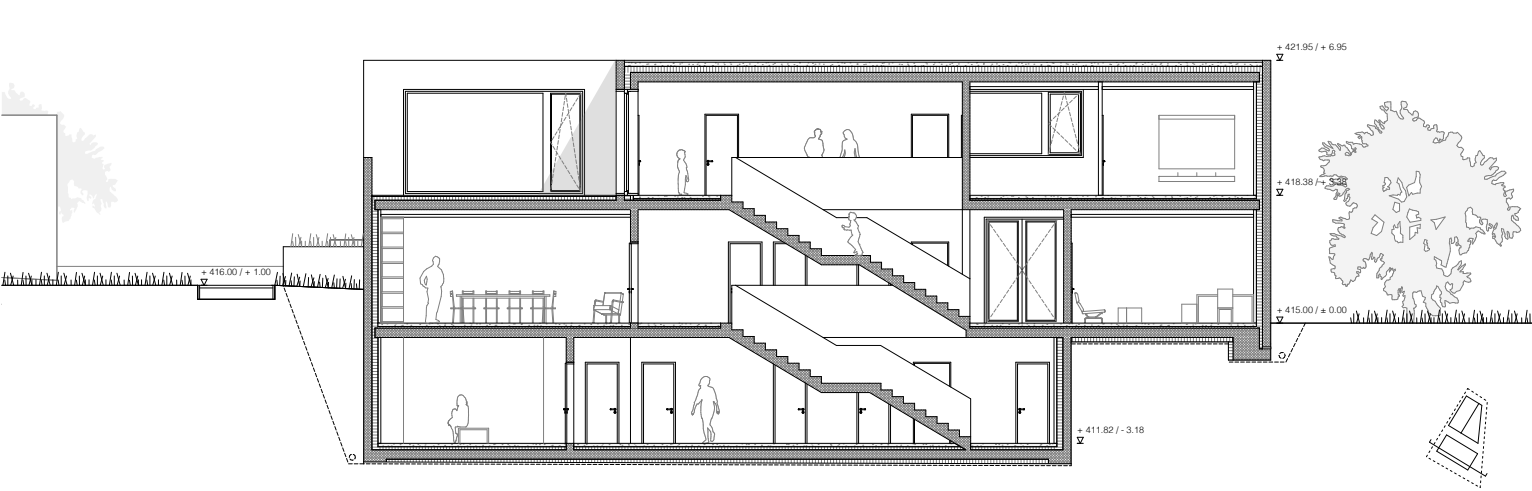
Plan du Rez-du-Chaussée 1/100



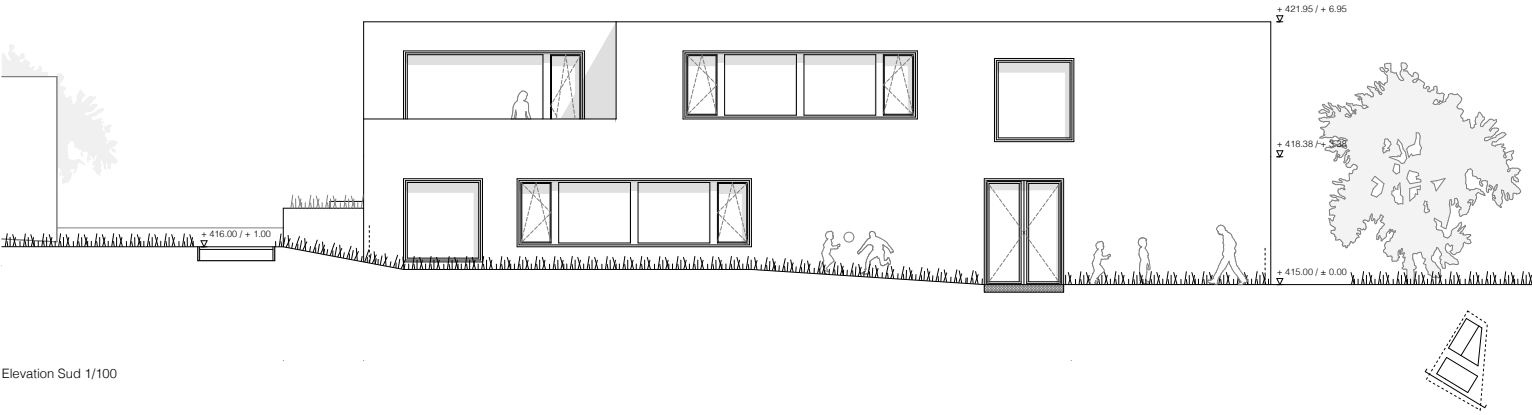
Plan du Premier Etage 1/100



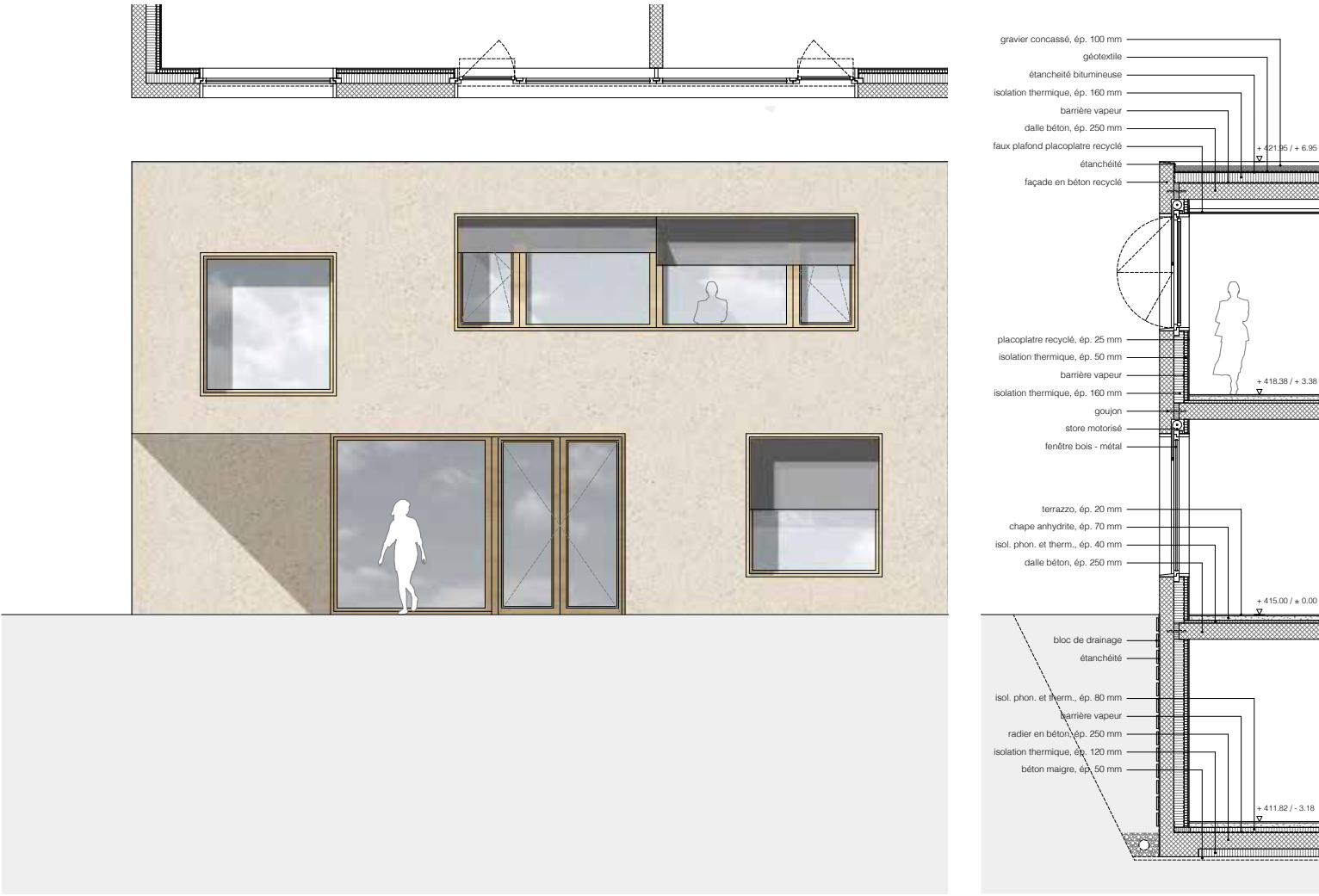
Plan du Sous-Sol / Rez-du-Chaussée Inférieur 1/100



Coupe A 1/100



Elevation Sud 1/100



Détail Constructif 1/50



Vue de la cour depuis la Cantine

orientés vers différentes directions et échappées visuelles. Les lieux de vie sont modulables et peuvent être subdivisés en deux, ce qui permet d'organiser les activités des enfants de manière flexible. Le niveau au sous-sol arbitre les vestiaires des deux entités, tous les locaux techniques et garantit une connexion de service intérieure avec le bâtiment de la cantine.

La cantine scolaire, implantée dans la zone de village au nord de la parcelle, se caractérise par un volume semi-enterré d'un seul étage et accessible depuis une cour extérieure. On y trouve le restaurant scolaire de 60 places ainsi que l'espace d'accueil, les vestiaires enfants et la cuisine. Ce bâtiment permet d'accueillir les enfants pour le repas et la pause midi et peut être atteignable de façon directe et indépendant depuis l'extérieur.

Avec son lieu d'encadrement et doté d'une forte flexibilité, la salle à manger est modulable et peut être transformée en espace de vie et de jeux dans le cas d'un accueil étendu à l'après-midi. Pour la livraison journalière des repas, un accès direct depuis l'extérieur à la cuisine est garanti. La toiture végétalisée du bâtiment permet son intégration dans le contexte paysager du lieu et offre aux utilisateurs de l'école des Morettes un dégagement visuel sur une surface naturelle.

Économie générale du projet

De par leurs organisations et leurs systèmes constructifs, les bâtiments proposés sont durables et économiques. Leur emprise au sol est réduite et les mouvements de terrain sur la totalité de la parcelle minimisés. Le système constructif est composé de béton armé recyclé coulé sur place et le schéma structural est simple avec des superpositions rigoureuses. La façade, le noyau central et les voiles de division entre les différentes unités de la crèche sont porteurs et garantissent la résistance aux séismes et permettent de contreventer le bâtiment. La structure porteuse de la cantine suit le même concept mais avec un

système mixte bois-béton. Afin de permettre la création d'une grande ouverture et d'établir une forte perméabilité avec la cour extérieure, quatre poteaux en bois sont rajoutés le long de la façade est, aidant à la prise des charges de la toiture. Le béton utilisé pour les façades des deux bâtiments est aussi recyclé mais composé avec des granulats naturels et calcaires de la région. Cette composition écologique permet aux bâtiments d'acquiescer un aspect chaud qui s'intègre parfaitement avec l'environnement naturel et valorise au mieux ses formes géométriques. Ce choix permet également d'établir un dialogue avec le béton clair utilisé pour l'école des Morettes et de créer une synergie entre la matérialité des deux interventions.

Les fenêtres sont composées de menuiseries bois-métal, triple vitrage et constituées de modules répétitifs. L'équilibre entre les zones vitrées et opaques permet à la fois une bonne isolation thermique ainsi que des gains solaires maîtrisés. Cette alternance permet de personnaliser les différents espaces intérieurs et de composer un rythme dynamique extérieur en façade. Toutes les menuiseries et agencements intérieurs sont en bois certifié COBS ou FSC/PEFC. Ce matériel naturel, durable et écologique donne une ambiance saine et accueillante aux différents espaces tout en garantissant une grande longévité, résistance et facilité d'entretien.

Les faux plafonds et cloisons légères sont revêtus avec des matières polyvalentes comme des panneaux bois ou du plâtre recyclé. La construction à sec en plâtre permet de préserver les ressources et l'environnement et est idéal pour la biologie du bâtiment : n'est pas toxique, son pH est neutre et est non combustible. En continuité avec la rationalité du projet et afin d'éviter dans la mesure du possible les chaînes logistiques, les revêtements de sol des salles de vie sont en parquet bois et ceux des espaces communs et des circulations du type « urban terrazzo », dalle constituée à base de gravats de démolitions. Ce mode de construction contribue à la création d'un environnement

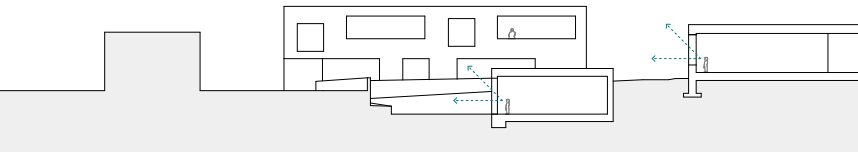


Schéma des dégagements visuels entre les volumes



Vue de l'accueil de la Crèche

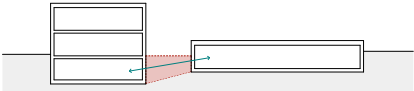


Schéma de la connexion entre les bâtiments

domestique qui favorise l'épanouissement, le confort et le bien être. Les toitures sont plates, celle de la cantine est végétalisée.

La construction en béton armé couplée avec les différents matériaux et isolants assure à la construction une forte inertie thermique et une haute performance acoustique.

Qualités environnementales du projet

Les bâtiments proposés visent à atteindre des exigences conformes au nouveau label suisse SNBS qui prend en compte non seulement l'aspect environnemental mais également les dimensions sociales et économiques.

Le projet présente une basse consommation énergétique tout en garantissant le confort des usagers. La production d'énergie renouvelable se fait grâce à l'installation d'une pompe à chaleur en tandem avec l'énergie solaire captée par des panneaux hybrides (thermiques et photovoltaïques) placés sur le toit de la crèche. Ce moyen de production de chaleur permet la valorisation de ressources renouvelables locales d'autant plus que l'installation est conçue pour garantir un coefficient de performance annuel maximum.

Pour le chauffage, la distribution de chaleur se fait à basse température par le sol. Pour la ventilation, le concept de renouvellement d'air se base sur deux régimes distincts mais très complémentaires afin de pouvoir gérer la typologie particulière d'une structure d'accueil de l'enfance: renouvellement d'air de base minimum 24/24h des sanitaires et des zones de circulation par un système de double-flux avec récupération de chaleur sur l'air vicié; ventilation des unités d'utilisation par la possibilité d'ouverture des fenêtres.

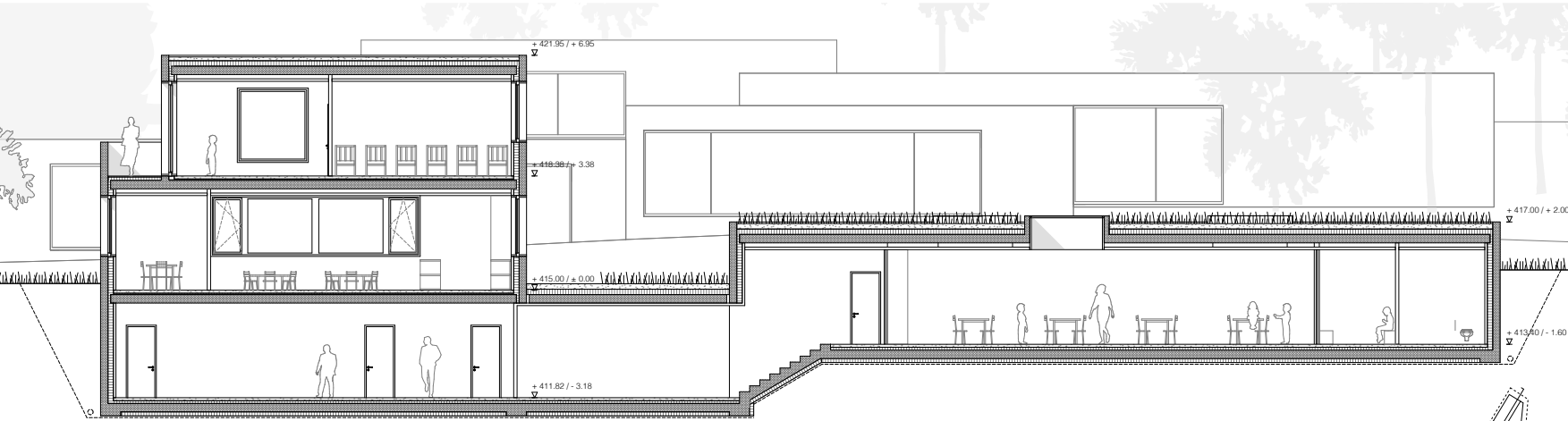
Afin de limiter la surchauffe estivale des locaux, des stratégies complémentaires sont mises en œuvre : rafraîchissement adiabatique au sud par la plantation d'une rangée d'arbres, mise en place systématique de stores extérieurs devant l'intégralité des vitrages exposés au rayonnement solaire et rafraîchissement nocturne des unités d'utilisation et des circulations.

Les ombres portées des bâtiments alentours ont relativement peu d'impact sur les façades des bâtiments permettant d'exploiter efficacement les apports solaires et de réduire le besoin de chauffage en hiver et l'utilisation de l'éclairage artificiel pendant toute l'année. Une récupération des eaux de pluie est envisagée pour l'arrosage des surfaces végétalisées du site et zones de circulation. Les surfaces minérales des accès et des cheminements seront traitées avec des écoulements contrôlés vers le collecteur public.

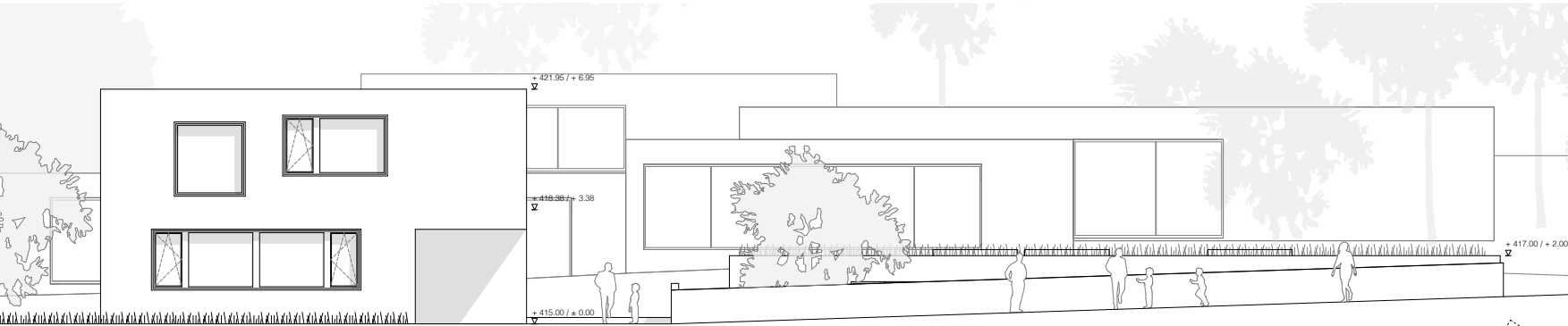
L'ensemble des mesures adoptées visent à diminuer l'empreinte environnementale de la construction et à contribuer à la réduction des émissions de CO2 sur le territoire pranginois. En offrant une consommation en ressource énergétique moindre ainsi qu'une intégration harmonieuse dans le site, le projet intègre les aspects du développement durable non seulement en matière de qualité de construction mais également en matière de performance d'exploitation, de convivialité et de respect de l'environnement naturel.



Schéma d'Orientations des Unités d'Utilisation



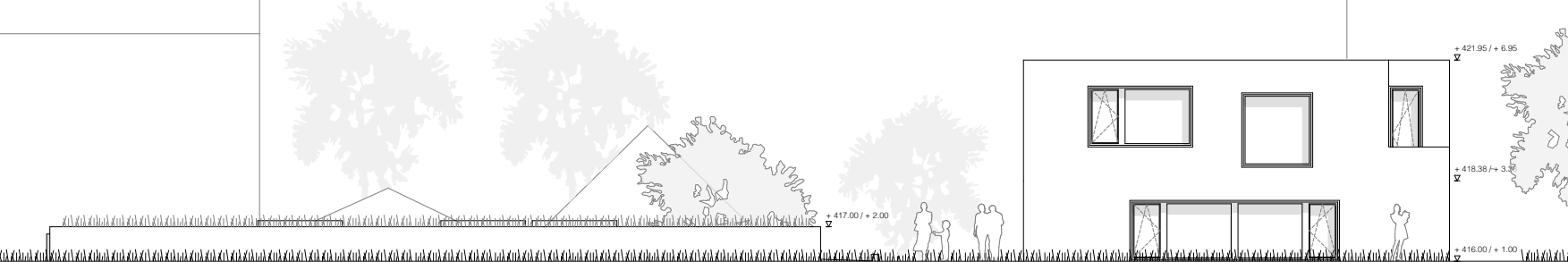
Coupe B 1/100



Elevation Est 1/100



Coupe C 1/100



Elevation Ouest 1/100